

2018

Ouverture et unité

Cette année, la Marche du 1^{er} mars veut souligner, non sans émotion, deux des nombreux défis de la Révolution de 1848 : s'ouvrir aux autres et réaliser l'unité cantonale. Souvenez-vous : la première Constitution de la République a donné le droit de vote aux étrangers !

Aujourd'hui, cette ouverture devenue traditionnelle reste acquise. Mais continuons d'en prendre soin, vu le contexte interculturel de notre époque ! Quant à l'unité cantonale voulue il y a 170 ans, l'absence d'accord politique autour du budget 2018 et les dissensions régionales parlent d'elles-mêmes.

Dynamiser plutôt que paralyser

Nous en avons la conviction, et nous tenons ce discours depuis de nombreuses années : la Marche du 1^{er} mars, unique manifestation populaire cantonale commémorant l'indépendance neuchâteloise, trace un chemin déterminant vers le sentiment d'appartenance à une seule communauté cantonale. Renforçons-le ! Parcourons nos régions ! Haut, Bas, Vallées : la marche donne le temps d'en découvrir les richesses, de les différencier, pourquoi pas ? Mais pour les fédérer au service d'un dynamisme général, pas pour les oublier au risque d'une paralysie cantonale. La République a progressivement vaincu l'opposition entre royalistes et radicaux du milieu du XIX^e siècle. Elle saura réunir encore ses courants contraires d'aujourd'hui.

Rapprochements interculturels

Les clivages entre les régions ont la vie dure. Et si les rapprochements entre cultures pouvaient aussi contribuer à relativiser ces fossés ? Notre canton participe avec une sensibilité reconnue à l'accueil de requérants d'asile et de réfugiés venant de loin et à grands risques. Déjà mieux implantés, les membres de nombreuses autres communautés étrangères ont trouvé chez nous, avec nous, une vie commune respectueuse des particularités qui enrichit l'économie, la vie sociale et le bien-être culturel. Cette année, la Marche a souhaité mêler à la fois la connaissance de la région et de ses traditions à la valorisation de la diversité culturelle que nous apportent les étrangers. Avec l'appui du Service cantonal de la cohésion multiculturelle (COSM), la Marche vous proposera un certain nombre de petits dépassements le long de ses deux parcours.

Notez encore

- Le Val-de-Travers fête cette année le dixième anniversaire de son parcours républicain, tracé devenu partie intégrante de la Marche. Félicitations !
- Val-de-Travers encore : les autorités communales offrent toujours le billet de train pour le retour au Vallon.
- La Marche de cette année se souvient avec plaisir de celle de 1998, il y a 20 ans, lors de la célébration des 150 ans de la République. Partis à 300 du Locle, les marcheuses et marcheurs étaient arrivés à plus de 4000 à Neuchâtel.
- A propos de souvenir, le livre *Attention à la marche*, qui raconte l'épopée des 30 premières marches, est toujours disponible. Demandez-le aux organisateurs !
- Cette 34^e Marche du 1^{er} mars adresse ses vifs remerciements à tous ses généreux sponsors publics et privés.



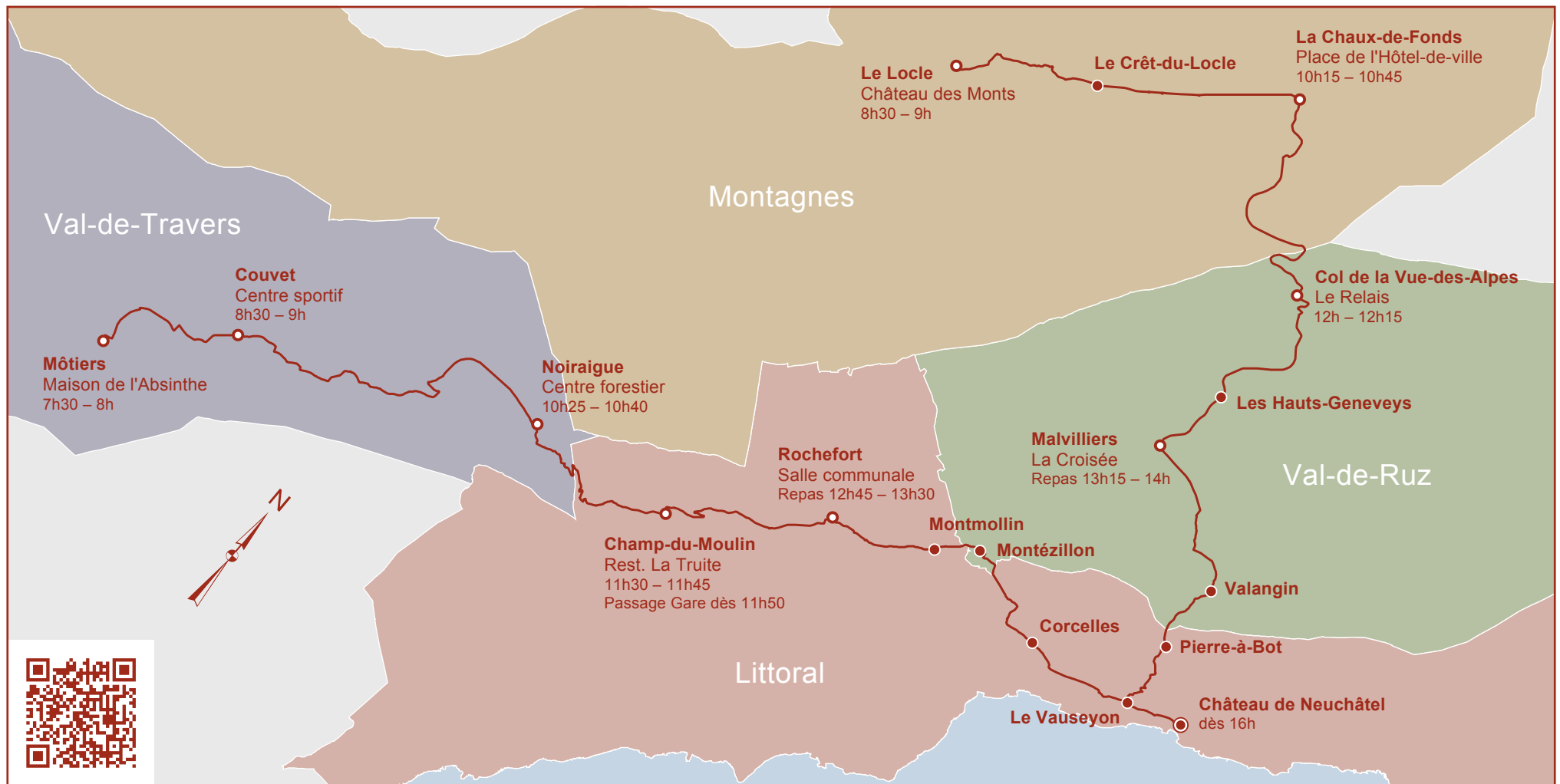
© photo COSM

N'oubliez pas de vous inscrire !



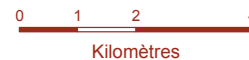
Marche du 1^{er} mars

* Marche du 1^{er} mars 2018 - 34^{ème} édition : Plan & horaires *



Plan établi sur la base des données de la mensuration officielle et réalisé par le Service géomatique de la Ville de La Chaux-de-Fonds / 02.02.2018

Inscription (gratuite mais nécessaire) aux offices du tourisme 032 889 68 95 ou sur www.marchedupremiermars.com



8h30 – 9h
La première heure indique l'heure d'accueil et la seconde l'heure de départ.

- Départ + Ravitaillement
- Station intermédiaire
- ⊙ Arrivée



Soutiennent également la Marche du 1^{er} mars : les communes de Brot-Plamboz, Corcelles-Cormondrèche, Cortaillod, La Brévine, La Grande Béroche, Le Locle, Les Brenets, Les Ponts-de-Martel, Rochefort. Ainsi que Domaine de la Maison Carrée, Landi Ouest Neuchâtelois et Maison de l'absinthe.